



VILLE du TRÉPORT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES (SGEP)

Par arrêté en date du **06 SEP. 2018**, le Maire de la Ville du Tréport a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le Schéma de Gestion des Eaux Pluviales (SGEP).

A cet effet, le Président du Tribunal Administratif de Rouen a désigné Monsieur Michel GUEROUT, retraité de l'URSSAF, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera en mairie pendant une durée de 32 jours, du **lundi 22 octobre 2018 au jeudi 22 novembre 2018**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les :

- lundi 22 octobre 2018 de 16h00 à 19h00
- mercredi 31 octobre 2018 de 16h00 à 19h00
- samedi 10 novembre 2018 de 9h00 à 12h00
- jeudi 22 novembre 2018 de 16h00 à 19h00

en vue de recueillir les observations éventuelles.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le Schéma de Gestion des Eaux Pluviales pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit, avant la fin du délai de l'enquête publique, au commissaire enquêteur en mairie du Tréport, à l'attention de Monsieur Michel GUEROUT – rue François Mitterrand – 76470 LE TRÉPORT ou par mail à l'adresse suivante urbanisme@ville-le-treport.fr, qui les annexera au registre.

Le dossier d'enquête publique sera consultable dès l'ouverture de cette dernière en Mairie

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès leur réception en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00), ainsi que sur le site Internet de la Ville du Tréport.

Le Maire
Laurent JACQUES

